

CHAMPIONNAT NATIONAL VTT FSGT

LE MESNIL REAUME

9 ET 10 JUILLET 2022



MONCHY
sur EU

AVESNES en VAL

St MARTIN LE
GAILLARD



Le Mesnil-Réaume
Commune de Seine-Maritime



Sommaire

- * Page 3 : Le mot du Maire de Mesnil Réaume
- * Page 4 : Le mot du Président du comité de Seine Maritime Le Havre
- * Page 5 : Le mot du Président de la commission VTT 76
et du club organisateur : Accro bike 76
- * Page 6 : Comment se rendre à Mesnil Réaume
- * Page 7 et 8 : Programme du week-end
- * Page 9 à 12 : Les jeux de l'école du vélo
- * Page 13 et 14 : Les parcours
- * Page 15 : Restauration
- * Page 16 : Réservation des repas de clôture
- * Page 17 : Infos Pratiques
- * Page 18 : Les hébergements



Le mot du Maire de Mesnil Réaume Bruno Saintyves



Sport et convivialité pour tous !

Quel plaisir et quel honneur pour la commune de Le Mesnil-Réaume, d'accueillir pour la seconde fois ce championnat de France VTT FSGT édition 2022.

Cette nouvelle attribution au club local Accro Bike 76 confirme, s'il en était besoin, le rayonnement de cette association et toute la reconnaissance des instances de cette fédération.

Le club a démontré au cours de ces dernières années, toutes ses compétences et sa capacité à piloter des grands rendez-vous sportifs.

Organiser un tel événement nécessite de la motivation et une organisation sans faille.

Je voudrais féliciter Eric Lancien, le président du club et l'ensemble des bénévoles qui vont mettre toutes leurs énergies pour la réussite de cette manifestation.

Que l'ensemble des acteurs du club soit remercié pour le travail effectué depuis toutes ces années et pour toute l'attention portée vers la formation des jeunes qu'ils encadrent.

Située à une heure de Rouen et à deux heures de Paris, Le Mesnil-Réaume est une commune Normande de 809 habitants, appartenant à la Communauté de Communes des Villes Sœurs.

Elle bénéficie de la proximité de la Forêt d'Eu (10 000 hectares) et des stations balnéaires du Tréport et de Mers les Bains. Entre mer et campagne, notre région regorge d'endroits à visiter.

J'espère que les nombreuses délégations régionales présentent lors de ce Week-end, pourront découvrir notre territoire et apprécier la diversité et la richesse de notre patrimoine.

Je veux encore saluer les organisateurs et les bénévoles qui, par leur dévouement, vont sans aucun doute, contribuer à la réussite de cet événement.

Je souhaite la bienvenue aux compétiteurs et un beau succès sportif pour cette édition 2022. Très bon Week-end à tous.

Le Maire
Bruno Saintyves





LE MOT DU PRESIDENT FSGT 76 Le Havre

Chers Amis VTTistes, je vous souhaite la bienvenue en Normandie.

Dans tout le haut du département de Seine Maritime, à la limite de la Somme, vous êtes invités à participer au Fédéral VTT 2022.

En 2013, vous êtes déjà venus sur les terres de Mesnil Réaume.

En 2022, Eric Lancien et toute l'équipe de son club Accro Bike 76 et des vététistes Seinomarins vous convient sur le même terrain, mais c'est un nouveau circuit qui est proposé.

Les comités des fêtes de Monchy sur Eu, ST Martin Le Gaillard et Avesnes en Val, communes support du challenge Accrobike seront de la partie et à votre service pour toutes les tâches hors courses.

Pour organiser une telle épreuve il faut des partenaires. Nous remercions par avance la Région Normandie, le Département 76, les instances FSGT régionales et départementales et tous les partenaires du club Accro Bike 76.

« CHEU NOUS », il y a une chanson très célèbre, Amis Sportifs, VTTistes adhérez à cet hymne régional :

J'IRAI REVOIR MA NORMANDIE

Eric, son club, et son comité seront ravis d'assurer et de réussir MESNIL REAUME II

A bientôt

Michel DELAMARE



Eric Lancien
Président de la commission VTT FSGT de la Seine
Maritime et du club organisateur Accro Bike 76

Bonjour à toutes et à tous,

Vous connaissez tous Astérix et Obélix, ces gaulois qui résistent à tout et bien nous sommes presque pareil en Normandie.

Dans notre petit village, à Le Mesnil Réaume, avec nos petits moyens nous allons vous accueillir comme on sait le faire, tout simplement dans la convivialité et la bonne humeur.

Pour avoir le plaisir de revoir tous ces comités se mélanger, discuter sans a priori, pour exprimer ses émotions que nous procurent ce sport et ainsi apercevoir tous les drapeaux des comités tenus par les supporters. Quel bonheur !!

J'aimerais avant tout que ce Championnat nous permette d'oublier cette période covid ou les gens se renferment sur eux même et qui a fait beaucoup de mal au monde associatif.

Pour cela j'espère retrouver la joie et l'esprit sportif que nous avons vécu lors du Fédéral en 2013 J'en garde encore de très bons souvenirs avec la soirée festive où les gros comités comme l'Alsace et le Finistère avaient mis une ambiance de folie.

Toute l'équipe d'Accro Bike 76 et ses bénévoles avec l'aide du comité 76 le Havre, notre municipalité, les communes voisines, la communauté de commune des Villes Sœurs, le Département et la Région, allons faire tout notre possible pour réussir ce championnat 2022.

On vous attend pour exprimer la joie du sport FSGT.

Eric Lancien

Comment se rendre à Mesnil Réaume (76260)



Pour se rendre à Mesnil Réaume :

À partir de Rouen prendre la A28 « Calais, Reims, Darnetal », vous allez passer sous le tunnel de la Grand Mare puis vous prendrez soit :

- La sortie 9 « le Four Rouge Neufchâtel en Bray », puis direction Londinières et Eu

- Ou la sortie 6 « Foucarmont Londinières » puis direction Fresnoy-Folny et Eu

Liens Maps : <https://goo.gl/maps/9psPTGsEwDHwWXDW9>

Programme

Remise des plaques et Puces électroniques

VENDREDI	14h à 18h : Minimes, Cadets, Tandems, Masters 2, Féminines, Juniors, Moustiques, Poussins, Pupilles, Benjamins
SAMEDI	8h à 10h : Minimes, Cadets, Tandems, Masters 2, Féminines, Juniors, Moustiques, Poussins, Pupilles, Benjamins 17h à 19h : Vétérans, Masters 2, Seniors, Espoirs
DIMANCHE	9h à 10h : Vétérans, Masters, Seniors, Espoirs

Réunion d'information

VENDREDI	18h30 : réservée aux responsables de comité suivi d'un verre de l'amitié offert par la municipalité.
SAMEDI	19h00 : réservée aux responsables de comités

Reconnaissance du circuit

VENDREDI	14h à 18h reconnaissance du circuit, ouvert à tous
SAMEDI	17h à 19h reconnaissance du circuit, ouvert à tous

COURSE SAMEDI

Horaires	Catégorie	Nb Tours	Nb de Km
09H00	Cadets et Cadettes	3 tours	12,6 km
10h30	Tandems, Masters 2 et Féminines	4 tours	16,8 km
REPAS			
14h00	Minimes filles et garçons	2 tours	8,4 km
15h15	Juniors	5 tours	21 km
17h00	GYMKANA Moustiques, Poussins, Pupilles, Benjamins (1 circuit pour chaque catégorie)		

COURSE DIMANCHE

Horaires	Catégorie	Nb Tours	Nb de Km
09h00	Benjamins et Benjamins	3 tours + montée	2,2 km
09h45	Pupilles filles et garçons	2 tours + montée	1,4km
10h30	Poussines et Poussins	2 tours	1,080 km
11h00	Moustiques filles et garçons	1 tour	540 m
11h30	Découverte Draisienne filles et garçons	1 tour adapté	
REPAS			
13h00	Vétérans et Master 1	5 tours	21 km
15h00	Seniors et Espoirs	6 tours	25,2 km
18h00	Cérémonie protocolaire sur le site		
20h00	REPAS Festif à Monchy sur Eu (3 km du site sur réservation)		

Les jeux retenus pour l'école du vélo

Nous invitons les bénévoles de chaque comité qui voudraient être juge sur le gymkhana à nous communiquer leur nom, prénom et comité via cette adresse accrobike76@neuf.fr. Vous serez accompagné d'un responsable de notre comité pour assurer l'équité de l'arbitrage.

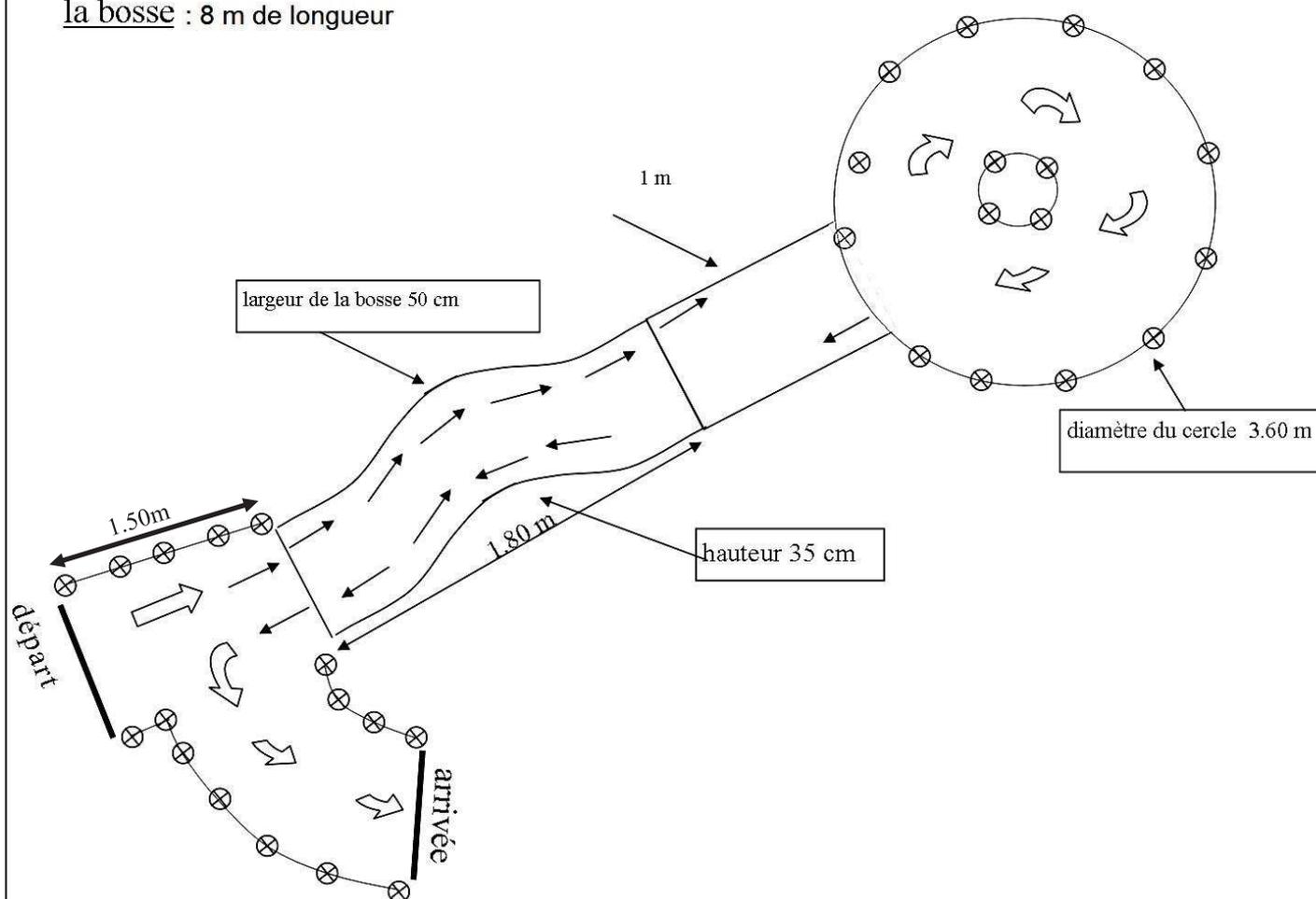
Pour les Moustiques, Poussins, Pupilles et Benjamins :

- Le slalom avec doubles quilles jeu n°5
- Slalom quille sous pédalier jeu n°12
- Chicanes chevrons jeu n° 15 bis
- Double huit jeu n°19 bis
- La bosse

Pénalités

Quille tombée ou touchée = 1 faute
Pied à terre ou chute = 1 faute
Erreur de sens du circuit (si fléchage) = 5 fautes
Jeu refusé ou évité = 10 fautes

la bosse : 8 m de longueur

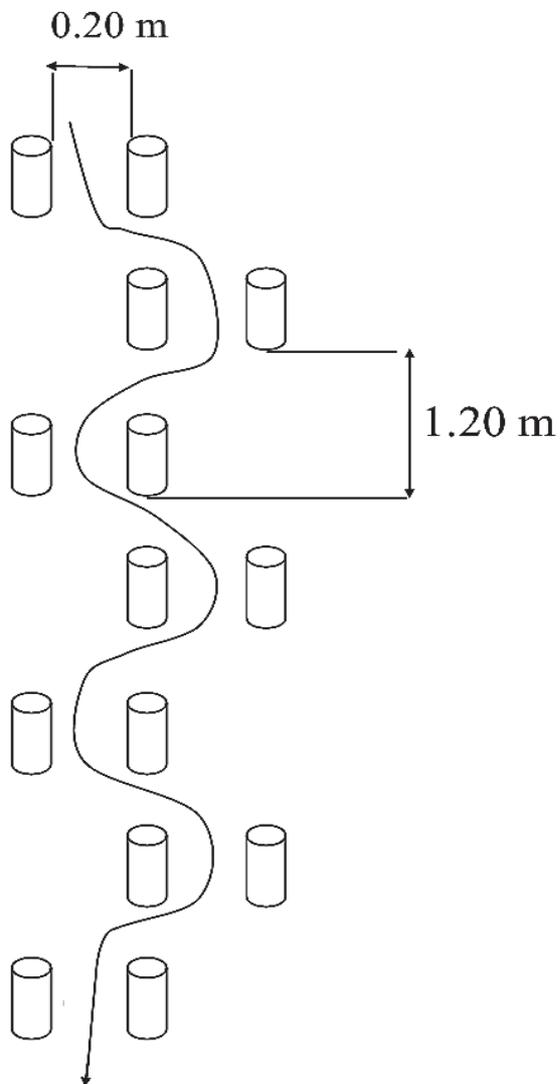


Pénalités

Quille tombée ou évitée = 1 faute
Pied à terre ou chute = 1 faute
Jeu refusé ou évité = 10 fautes
6 fautes maximum si jeu effectué

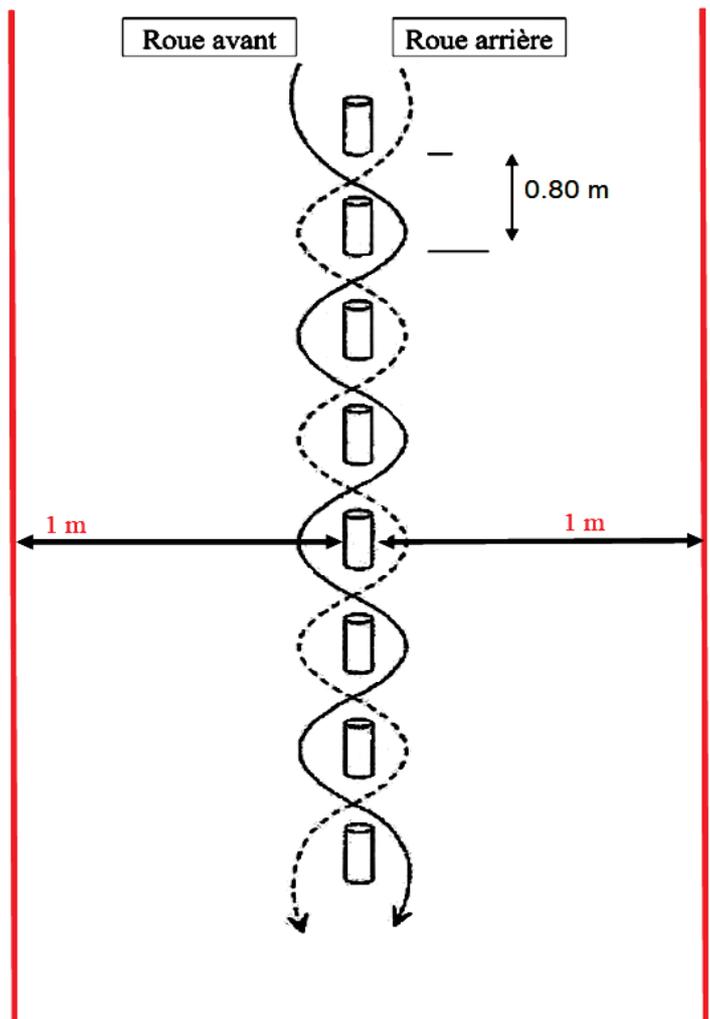
Le slalom avec doubles quilles jeu n°5

Longueur 9.20 m



SLALOM QUILLE SOUS PEDALIER

Jeu N° 12



Pénalités

Quille tombée ou évitée = 1 faute

Pied à terre ou chute = 1 faute

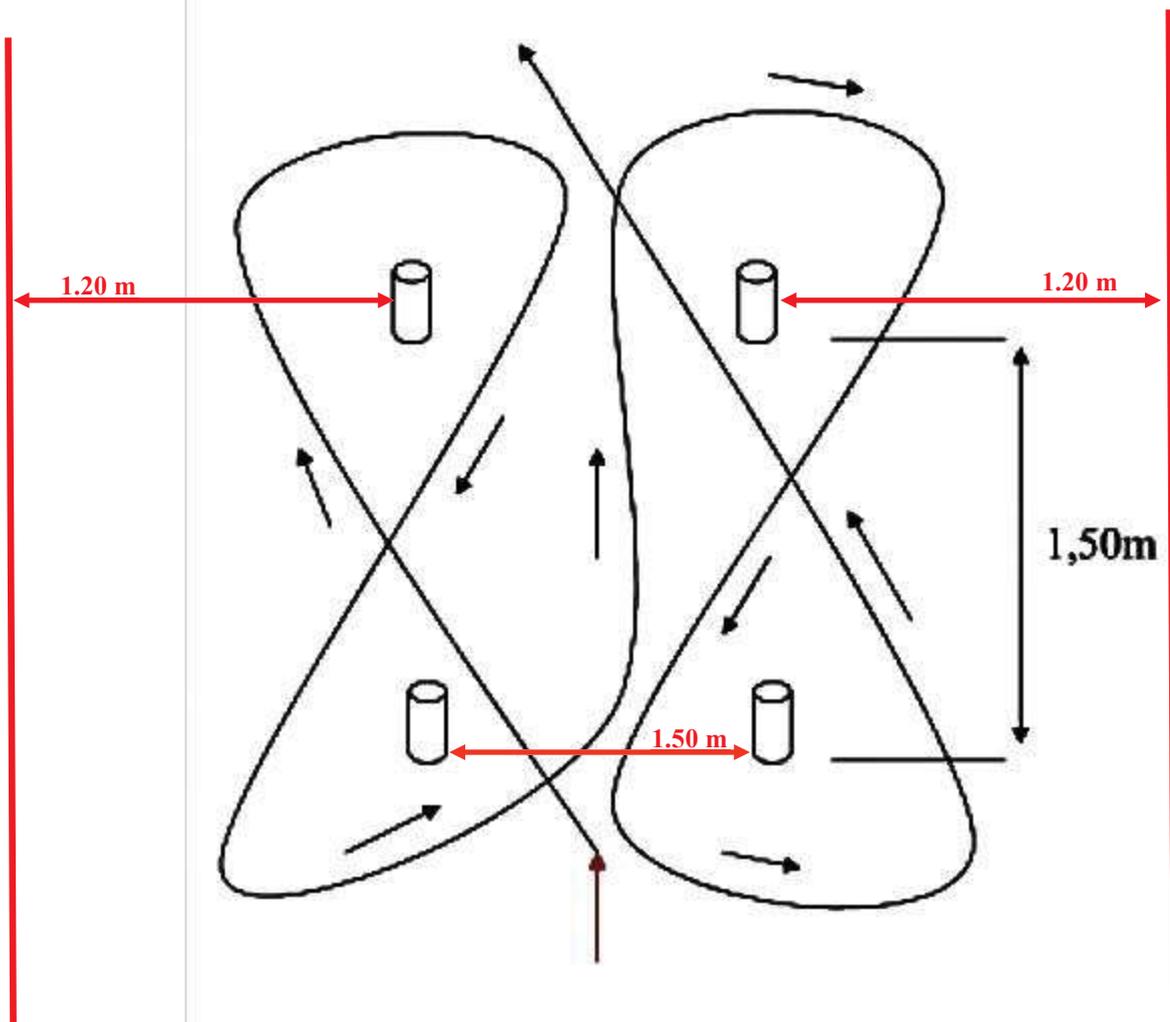
Erreur sens de circuit (si fléchage) = 5 fautes

jeu refusé ou évité 10 fautes

DOUBLE HUIT

Jeu N° 19 Bis

Longueur 4 m, 4 quilles



Distance entre plot 1,50 mètres
Amplitude de chaque coté 1,20 mètres

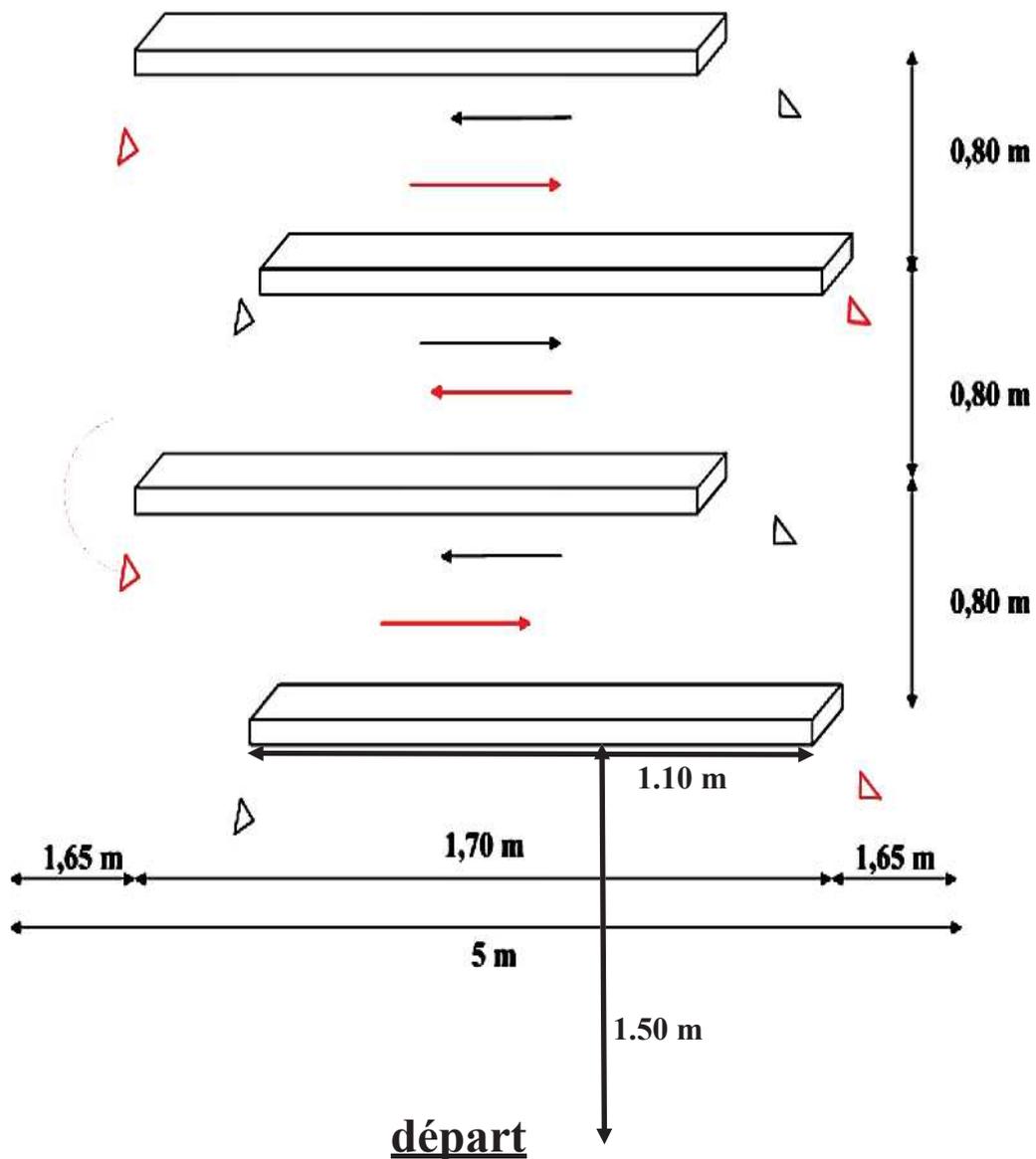
Pénalités :
Chicane déplacée = 1 faute
Pied à terre ou chute = 1 faute
Jeu refusé ou évité = 10 fautes
6 fautes maximum si jeu effectué

CHICANES CHEVRONS

Jeu N° 15 Bis

Chevrons 5x5 (ou 6x6) longueur 1m à 1m20cm
1 et 2 sens d'entrée indiqué et fléché

Longueur 5.40 m



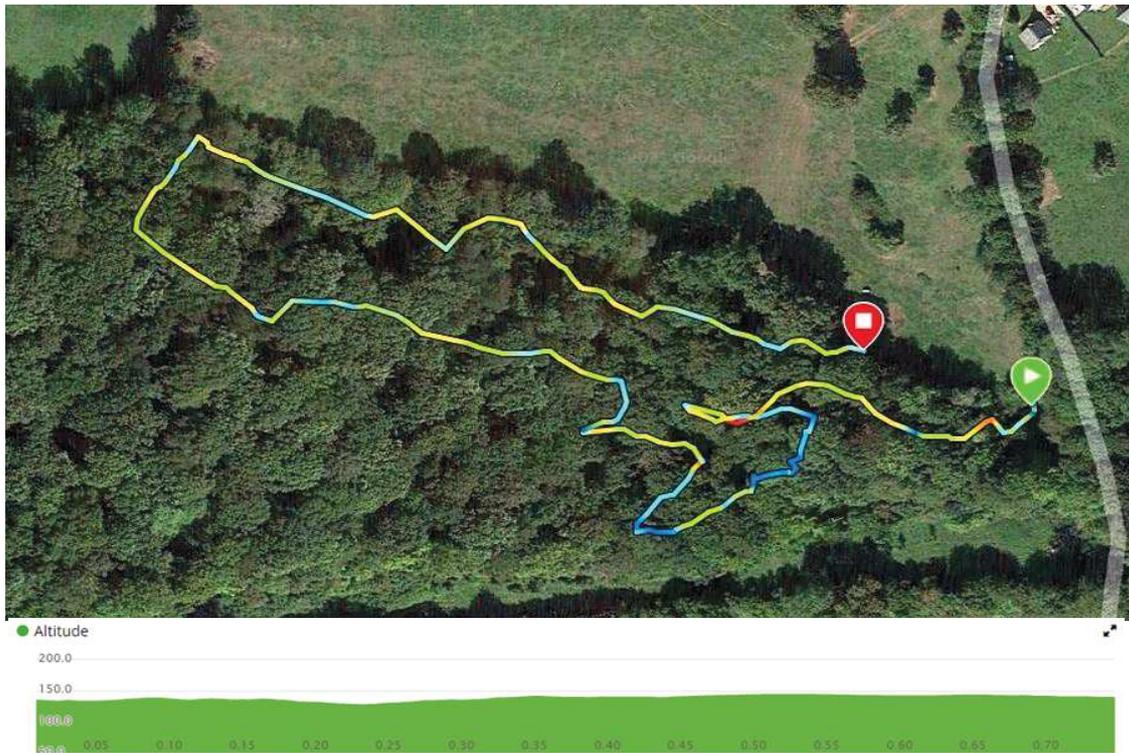
Les profils des parcours

Adultes



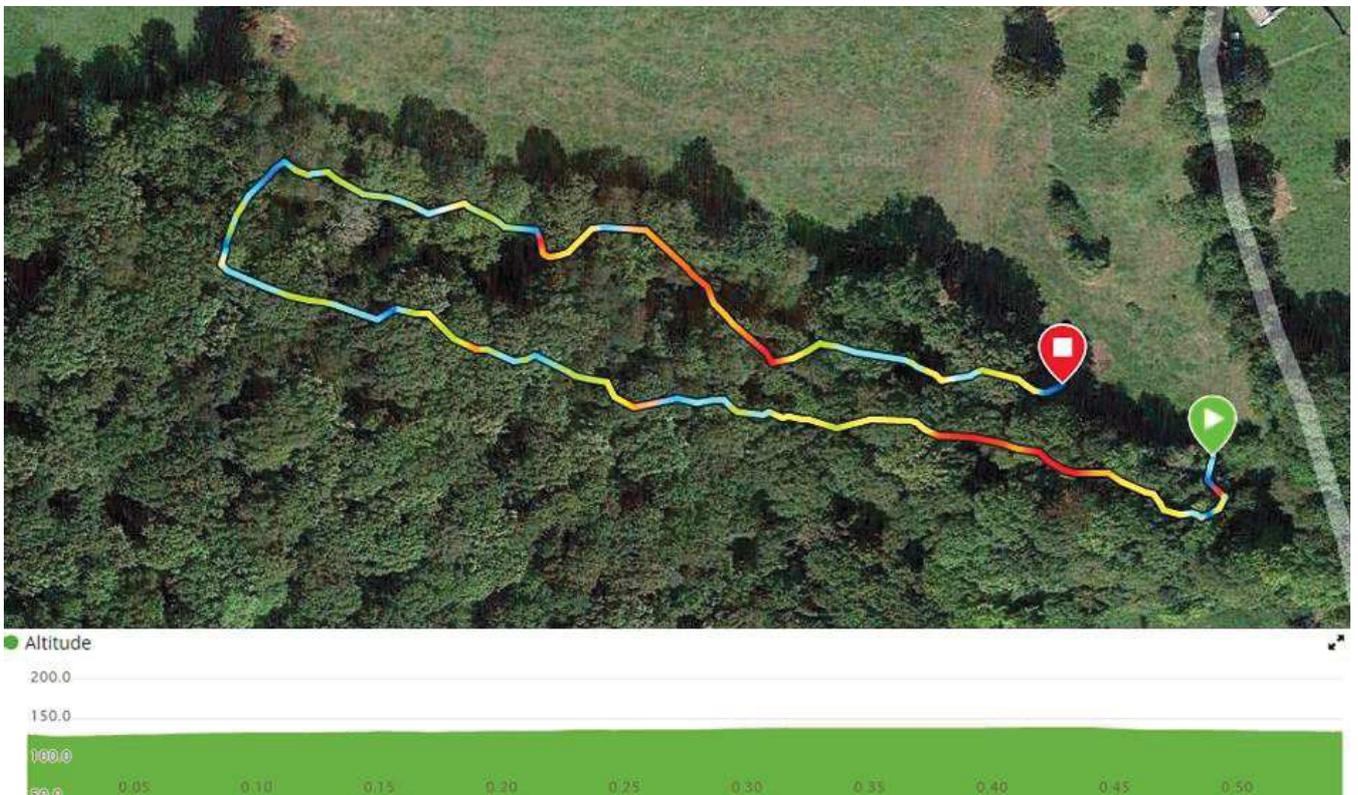
Parcours de 4,2 km (+ boucle pâture) 114m D+

Benjamins / Pupilles



Parcours de 740 m (+ boucle pâture) 15m D+

Poussins / Moustiques



Parcours de 540 m (+ boucle pâture) 8m D+

La restauration

Tout au long du week-end

Possibilité de restauration sur place, sous chapiteau, de 9 h 00 à 18 h 00 :

- Sandwich
- Saucisses/ frites ...
- Boissons chaudes ou froides ...

Le dimanche soir :

Le repas de clôture aura lieu à Monchy sur Eu sur réservation.

Le repas comprendra un apéritif, un plat, un fromage, un dessert et un café, boisson non comprise.

Prix du repas enfant 10 € (moins de 10 ans), adulte 15 €

Les réservations seront à rendre, au plus tard, le **8 juin 2022** (page suivante).

réservations du repas de clôture

Composition du repas adulte 15 €

Kir Normand

Poulet Vallée d'Auge

Ou assiette anglaise adulte

« trou Normand »

Fromage : Neufchâtel et Camembert

Tarte Normande ou Flan

Café

Repas enfant 10 € 10 ans et moins

Assiette anglaise enfant

Fromages

Tarte Normande ou Flan

Coupon de réservation repas

Comité :

Poulet vallée d'Auge	X	15 €	=
Assiette anglaise adulte	X	15 €	=
Repas enfant (10 ans et moins)	X	10 €	=
			Total	=	<u>.....</u>

Tarte Normande x Flan x

La réservation des repas est à renvoyer avec le règlement à

Lancien Eric

1 rue du Rouage

76260 le Mesnil Réaume

Au plus tard le 8 juin 2022.

Le paiement par chèque, à l'ordre de « Accro Bike 76 » devra être **obligatoirement** Joint à la réservation pour être validée.

Infos pratiques

Toutes les infos et vidéos sur ce site :

<https://benjaminhedouin280.wixsite.com/championnatnational>

Emplacement Camping-car :

- Sur le site même avec WC mais pas de point d'eau, aire de Camping-car avec services au « camping de la Berquerie » à Mesnil Réaume à 1 km du site vtt.

Commerce :

- Dans le village une boulangerie pâtisserie
- Zone commerciale à 10 km (Auchan, Leclerc, Intermarché, Intersport avec rayon cycle...)
- Petite épicerie à 5km (Incheville)

Un panneau d'affichage avec toutes les informations sera installé devant

la mairie Pour tous renseignements supplémentaires vous pouvez joindre Eric Lancien par mail accrobike76@neuf.fr

Les hébergements

Les campings

Camping de la Berquerie 76260 le
Mesnil Réaume Tél : 02.35.50.00.46
www.camping-la-berquerie.fr

Camping du parc du château 76260 Eu
Tél : 02.35.86.20.04 www.ville-eu.fr

Camping Domaine les Marguerites 80220
Gamaches Tél : 03.22.30.89.51
www.camping-les-marguerites.com

Camping le Mont Jolibois 76910
Criel sur Mer Tél : 02.35.50.81.19
www.camping-montjolibois.fr

Camping les Mouettes 76910
Criel sur Mer Tél : 02.35.86.70.73
camping-les-mouettes.fr

Camping Les Boucaniers 76470 le Tréport
Tél : 02.35.86.35.47 www.camping-ville-le-treport.fr

Camping de l'Etang 76117
Incheville 02.35.50.30.17

Les gîtes de groupes

Le centre des Fontaines à Eu
Tél : 02.35.86.05.03 - www.centredesfontaines.fr

Le château de Chantereine à Criel sur Mer
Tél : 02.35.50.18.46 - www.chateaudechantereine.fr

Le Domaine du Lieu Dieu à Beauchamps
Tél : 03.22.30.92.23 - www.lieudieu.com

Le Domaine de la Huilerie à Incheville
Tél : 06 76 31 88 81 - www.la-huilerie.fr

Championnat National FSGT de VTT

Règlement 2022

Le label "Champion National" est accordé dans toutes les catégories.

Pour les féminines : un maillot à la première de chaque catégorie et sans aucune condition relative au nombre de participantes.

1. QUALIFICATION :

Ces championnats sont ouverts aux licenciés FSGT qualifiés avant le 01 Avril 2022 (Licence omnisports FSGT). La fédération se réserve le droit de limiter le nombre de coureurs.

Les sélections sont départementales, pas de sélections régionales.

* Chaque coureur uniquement licencié FSGT (homme ou femme) devra justifier de sa participation à un championnat départemental, ou régional, ou interrégional de sa spécialité (VTT) et de la saison en cours (**Justification des résultats de ces championnats par le comité lors des engagements**) et à trois épreuves vélo FSGT ou 50% (hors championnat fédéraux) des épreuves organisées dans le comité **du 01 juin 2021 au 31 mai 2022.**

* Chaque coureur multi licencié (homme ou femme) devra justifier la participation à douze (12) épreuves vélo FSGT (hors championnat fédéraux) (8) pour les minimes et cadets ou 70% des épreuves organisées dans le comité de moins de 12 organisations d'épreuves VTT dont un championnat départemental ou régional ou interrégional de la spécialité (VTT) de la saison **du 01 juin 2021 au 31 mai 2022. (Justification des résultats de ces championnats par le comité lors des engagements).**

* Tout coureur (homme ou femme) détenteur d'une licence FFC de la saison en cours et possédant plus de 200 points (pour les hommes) et **100 points** (pour les femmes) au classement national de cette fédération établi à la fin de la saison précédente ne pourra prendre part à ce championnat national FSGT 2022.

* Article 15 du règlement national

2. LES 9 CATEGORIES DU CHAMPIONNAT NATIONAL :

MINIMES (F. et G.) :	né(e) s en 2008 et 2009	VETERANS H :	nés entre 1973 et 1982
CADET (TE) S :	né(e) s en 2006 et 2007	MASTERS 1 H :	nés en 1963 et 1972
JUNIORS H :	nés en 2004 et 2005	MASTERS 2 H :	née en 1962 et avant
ESPOIRS H :	nés entre 2000 et 2003	FEMININES :	nées en 2005 et avant
SENIORS H :	nés entre 1983 et 1999	TANDEM :	une seule catégorie *

* Les équipages pourront être mixtes du point de vue des sexes, et des catégories d'âge (à partir des minimes G ou F inclus). **(Un minime G ou F doit être accompagné d'un senior.)**

Chaque concurrent(e) devra courir dans sa catégorie d'âge. A partir de la catégorie « cadet », un surclassement d'une catégorie d'âge peut être sollicité dans le seul cas d'une supériorité manifeste, et à condition obligatoire de produire un bilan médical complet, établi par un médecin du sport sur un plateau technique.

LES ENGAGEMENTS DEVRONT PARVENIR A LA FEDERATION : **AVANT LE 10 JUIN 2022 inclus**
(Date et heure de l'envoi e-mail, faisant foi).

SEULS SERONT ENREGISTRES CEUX VALIDES PAR LE COMITE DU COUREUR, ET ACCOMPAGNES DU
RÈGLEMENT FINANCIER DES DROITS D'ENGAGEMENT (10€).

Pour le tandem, c'est 2 coureurs donc 2 engagements (20€).

Aucun engagement ne sera accepté venant des clubs.

3. TENUE VESTIMENTAIRE :

Les coureurs d'un même comité devront revêtir un maillot identique par catégorie. Les champions départementaux et régionaux de VTT devront revêtir leurs maillots distinctifs.

4. MATÉRIEL :

Le port du casque rigide est obligatoire pour toutes les épreuves.

L'utilisation **d'un seul** VTT est autorisée.

Les VTT à assistance électrique sont interdits.

Les roues devront avoir un diamètre maxi de 29 pouces et les pneus d'une largeur supérieure à 1.5 pouces.

Pour la sécurité des participants, interdiction à toute caméra sur le VTT, casque ou sur le concurrent.

Le changement de roues et de VTT est interdit. Tout(e) concurrent(e) qui passera la ligne d'arrivée avec un numéro de plaque de cadre différent sera disqualifié(e).

5. ZONE TECHNIQUE:

La zone technique autorisée en course consiste en la réparation ou le remplacement de toute pièce du VTT, à l'exception du cadre et roues. **Il est interdit de changer de VTT** et le vététiste doit franchir la ligne d'arrivée avec la même plaque de guidon qu'il avait au départ.

- Le matériel de remplacement et les outils pour les réparations doivent être déposés dans ces zones avant le départ de l'épreuve.
- Pour effectuer les réparations ou les changements d'équipement, le vététiste ne peut pas bénéficier de l'aide d'une tierce personne.
- En plus du dépannage technique dans les zones prévues à cet effet, il est autorisé en dehors de ces zones, entre vététistes appartenant à un même club, à une même équipe ou à une même sélection officielle.
- Toute aide extérieure réalisée entraînera des sanctions ou la disqualification du vététiste.
- **Il est interdit de revenir en contre sens de la direction de la course pour accéder à la zone technique, sous peine de sanctions.**
- Les vététistes peuvent transporter avec eux des outils et pièces de rechange pour autant que ceux-ci ne comportent pas de danger pour lui-même ou les autres concurrents.

6. PLAQUE DE CADRE :

La prise de plaque se fera individuellement aux lieux et horaires indiqués dans le dossier préparatoire du championnat.

Chaque plaque ne sera délivrée qu'après la vérification de la régularité de chaque licence fédérale. Chaque concurrent(e) devra obligatoirement avoir une plaque de cadre.

Des tranches de numéros seront attribuées suivant les catégories ci-dessus.

Plus aucune plaque ne sera remise après la clôture officielle le dimanche 12 heures (même pour les locaux).

Il sera demandé un chèque de caution de 70€ pour le retrait du transpondeur (si des transpondeurs sont proposés). Un chèque par transpondeur.

7. DÉROULEMENT DES ÉPREUVES :

L'appel des coureurs se fera nominativement, 15 minutes avant le départ réel. Les positions sur la grille de départ se feront : champions sortants, puis suivra le 1^{er} du classement de chaque comité de l'année passée, puis les 2^{ème} de chaque comité, 3^{ème} etc.. La disposition se fera par le CNAV. Au comité de mettre en premier les champions régionaux et départementaux sur la liste d'engagement.

Rappel : Dans une course commune, on ne fait pas stopper un coureur, par exemple un vétérán, si le 1^{er} senior a franchi la ligne, mais que le 1^{er} vétérán n'est pas encore arrivé, cela peut nuire au bon classement desdits vétérán.

Pour des raisons de sécurité, les représentants fédéraux prennent les décisions qui conviennent, (Exemple : ils peuvent décider de retarder une épreuve).

8. RÉCOMPENSES FÉDÉRALES :

Chaque champion(ne) se verra remettre un maillot de champion fédéral.

Des médailles fédérales seront offertes aux 3 premiers de chaque championnat.

Un prix d'équipe avec label championnat national par comité sera remis aux 3 premiers comités par addition des **7 meilleures places des coureurs sur l'ensemble des épreuves du championnat national.**

9. REMISE DES RÉCOMPENSES :

Les maillots, médailles de la fédération ainsi que les bouquets et coupes offerts par l'organisateur seront remis lors de la cérémonie protocolaire mentionnée dans la plaquette d'information.

La présence sur le podium des 3 premiers et en tenue cycliste est une obligation pour recevoir les titres et récompenses.

Le prix d'équipe sera remis lors du protocole de clôture. En cas de la non présence d'un concurrent (H/F) à la remise des récompenses, elles ne seront pas remises à une autre personne (sauf cas exceptionnel).

Lors de la remise des récompenses, les coureurs doivent être en tenue, si cela n'était pas le cas, les représentants fédéraux peuvent décider de ne pas remettre les récompenses.

10. REPRÉSENTATION FÉDÉRALE :

Un jury fédéral sera constitué. Pour ce faire, chaque comité devra présenter un officiel par tranche de 10 coureurs engagés. Ils devront être obligatoirement inscrits sur le questionnaire d'engagement, afin que ceux-ci puissent être validés.

Deux membres du Collectif National des Activités Vélo sont désignés pour représenter la Fédération, ils auront le rôle exclusif de médiateurs. Pour l'édition 2020, il s'agit de :

Roland Geisser,
Jean-Pierre Courteaux.

11. RESPECT ENVIRONNEMENT : article 23 du règlement National :

Aucun objet ne doit être jeté dans la nature par les coureurs ou tout accompagnateurs (attention avertissement et jusqu'à exclusion).

- Chaque zone de ravitaillement doit avoir une zone de déchets située juste avant et juste après la zone de ravitaillement où les directeurs sportifs ou accompagnateurs auront la possibilité de se débarrasser de leurs déchets.

- Aux abords des zones de départ et d'arrivée, l'organisateur doit prévoir une ou plusieurs zones de déchets où les coureurs et dirigeants auront la possibilité de se débarrasser de leurs déchets.

12. COMPORTEMENT SUR LES EPREUVES : article 24 du règlement National :

Les comités sont responsables de leurs coureurs, dirigeants pendant la durée des épreuves et les réceptions. Pour tout comportement inadmissible, le comité impliqué pourra être sanctionné de la non participation aux futurs championnats nationaux

Le non-respect d'un des articles du présent règlement entraînera la disqualification du coureur.

13. RÉCLAMATIONS :

Toute réclamation devra être adressée par écrit par l'intermédiaire des comités dans un délai de 15 jours après le Championnat à l'adresse suivante :

Commission National des Activités Vélo de la F.S.G.T.

14/16, rue de Scandicci

93508 PANTIN CEDEX



Préambule:

Le responsable des écoles de vélo est sous la responsabilité des 2 co-responsables fédéraux.

Tout changement au programme établi par l'organisateur parcours et horaires, ne peut se faire qu'avec la validité de ce dernier et des co-représentants fédéraux.

1. Qualification :

Les sélections sont départementales, pas de sélection régionales.

Le Critérium National FSGT des jeunes Vététistes est ouvert aux coureurs licenciés FSGT validés avant le 1^{er} avril de l'année du championnat ou à la date de la 1^{ère} course du comité (4 mois avant le Fédéral) répartis dans les catégories suivantes :

- Moustiques né(e) s en 2016 et 2017
- Poussin(e) s né(e) s en 2014 et 2015
- Pupilles né(e) s en 2012 et 2013
- Benjamin(e) s né(e) s en 2010 et 2011

Organisé en deux temps

- 1er gymkhana : moustiques, poussins, pupilles, benjamins (garçons et filles)
- 2ème X country : moustiques, poussins, pupilles et benjamins (garçons et filles)

Obligation de faire les deux épreuves (gymkhana et cross-country)

Chaque concurrent devra courir dans sa catégorie d'âge.

Les engagements devront parvenir à la fédération avant le **10 juin 2022**. Seuls seront engagés ceux validés par le comité du coureur (date et heure de l'envoi email, faisant foi).

Les engagements sont à 2 € pour les moustiques, poussins, pupilles et benjamins.

Aucun engagement venant des clubs ne sera accepté.

2. Matériel :

Le port du casque rigide est obligatoire sur le vélo. Pour la sécurité des participants interdiction à toute caméra sur le vélo ou sur le concurrent.

Chaque concurrent ne devra posséder qu'un seul vélo. **Un bracelet sera posé sur le vélo à l'intérieur du gymkhana** (le même vélo tout terrain avec la même plaque numérotée sera utilisé pour les deux épreuves par le même concurrent), avec les mêmes roues et les mêmes pneus (**pneu slick interdit**).

Aucun changement sur le vélo n'est autorisé entre les deux épreuves.

Le changement de roues est autorisé au podium sur bris.

3. Prise des plaques :

La prise de plaques se fera individuellement ou collectivement sur présentation de la licence aux lieux et horaires indiqués dans le dossier préparatoire du championnat.

Des tranches de numéros seront attribuées suivant les catégories ci-dessus.

4. Les départs :

Les catégories enfants de moustiques à benjamins doivent avoir leurs courses spécifiques dans chaque catégorie.

Les départs devront être différés (en premier les garçons et en deuxième les filles). Le temps doit être décalé en fonction des difficultés du parcours.

Pour des raisons de sécurité, les représentants fédéraux peuvent décider de retarder une épreuve.

Les horaires sont à consulter dans la plaquette du Fédéral de VTT

5. Respect environnement : article 23 du règlement National :

Aucun objet ne doit être jeté dans la nature par les coureurs ou tout accompagnateurs (attention avertissement et jusqu'à exclusion).

- Chaque zone de ravitaillement doit avoir une zone de déchets située juste avant et juste après la zone de ravitaillement où les directeurs sportifs ou accompagnateurs auront la possibilité de se débarrasser de leurs déchets.

- Aux abords des zones de départ et d'arrivée, l'organisateur doit prévoir une ou plusieurs zones de déchets où les coureurs et dirigeants auront la possibilité de se débarrasser de leurs déchets.

6. COMPORTEMENT SUR LES EPREUVES : article 24 du règlement National :

Les comités sont responsables de leurs coureurs, dirigeants pendant la durée des épreuves et les réceptions. Pour tout comportement inadmissible, le comité impliqué pourra être sanctionné de la non participation aux futurs critères nationaux.

RÈGLEMENT TECHNIQUE

7. Indicatif des longueurs des circuits :

MOUSTIQUES 1000 mètres (5 à 8 minutes)
POUSSINS (e) s 1450 mètres (8 à 12 minutes)

PUPILLES (G/F) 1700 mètres (15 à 20 minutes)
BENJAMINS (e) s 1950 mètres (20 à 30 minutes)

8. Accident - Incident :

La chute ou l'incident mécanique réparable ne sera pas prétexte à recommencer. Seul le bris de matériel, crevaison comprise ne permettant pas de poursuivre le parcours à vélo, et dûment constaté par les commissaires, pourra donner lieu à un deuxième départ après le dernier concurrent, sauf pour le Cross Country.

Le coureur qui abandonnerait une épreuve pour quelque raison que ce soit sera crédité automatiquement du maximum de fautes.

9. Epreuve d'Adresse Gymkhana :

La responsable de l'épreuve Gymkhana est : Sylvie CREUZENET

A) Principe :

Epreuve individuelle et non chronométrée. Seul le nombre de fautes sur les obstacles est pris en compte.

Le comité organisateur gère le gymkhana avec un minimum de 4 ou 5 personnes par atelier. Les comités des coureurs désignent des commissaires pour comptabiliser les fautes des concurrents.

Obligation de faire le gymkhana pour pouvoir participer au cross country.

A partir du départ le parcours doit être fluide, il n'est pas permis de mettre le pied à terre ni de s'arrêter entre chaque atelier et ceci jusqu'à l'arrivée (les deux roues doivent être continuellement au sol (trial interdit sur l'épreuve))

Un juge officiel et un secrétaire du comité organisateur, ainsi que 3/6 commissaires de 3/6 comités différents, sont nommés par le collectif d'organisation lors de la réunion préparatoire.

Le juge officiel indique aux 3/6 commissaires, avant l'épreuve, les fautes à comptabiliser.

Chaque concurrent se présente au départ de sa catégorie, en respectant l'ordre des plaques de cadre. Les horaires définitifs seront arrêtés en fonction du nombre d'engagés.

Le juge officiel donne le départ de chaque concurrent à tour de rôle.

Deux commissaires suivent chaque concurrent. Ils ne peuvent pas être du même comité que le concurrent.

Les commissaires annoncent à l'arrivée le numéro de la plaque et le nombre de fautes.

En cas de désaccord entre les deux commissaires sur le nombre de fautes, le juge devra trancher.

Le secrétaire note le nombre de fautes de chaque concurrent que lui indique le juge.

B) Barème des pénalités et exercices :

Voir feuille d'exercice gymkhana
(On ne parle pas de points mais de fautes)

10. Cross Country :

Epreuve individuelle et chronométrée.

11. Classement :

Gymkhana : Classement avec fautes

Cross-country : Le positionnement sur la ligne de départ se fera par lignes (à définir) selon le nombre de fautes durant le gymkhana.

Zéro faute : 1^{ère} ligne, une faute : 2^{ème} ligne, deux fautes : 3^{ème} ligne etc...

12. Discipline :

Toute équipe engagée sera soumise au respect des règlements du Critérium National.

Toute manifestation intempestive des supporters d'une équipe à l'encontre des commissaires ou des participants sera sanctionnée.

Seul le responsable de la délégation sera habilité à solliciter le jury d'appel en cas de contestation.

Le non-respect d'un des articles du présent règlement entraînera la disqualification du coureur.

13. Réunion Préparatoire :

Seuls les responsables des comités ou de délégations sont invités.

14. Récompenses Fédérales :

1 maillot au premier du critérium de chaque catégorie d'âge G/F (marqué Critérium sans date et lieu)

1 Médaille à chaque participant.

Un prix d'équipe avec label Critérium National de la jeunesse par comité sera remis aux 3 premiers comités par addition des 7 meilleures places des coureurs du comité sur l'ensemble des épreuves du Critérium National.

15. Réclamation :

Toute réclamation devra être adressée par écrit par l'intermédiaire des comités dans un délai de 15 jours après le Championnat à l'adresse ci-dessous

**Commission National des Activités Vélo de la FSGT
14/16, rue de Scandicci
93 508 Pantin Cedex**

